

Autres activités en matière de population

Malgré la présence dans son hall d'entrée d'une horloge montrant l'accroissement incessant de la population mondiale minute par minute, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a abandonné au début des années 1990 la plupart de ses programmes de recherche démographique. Pendant un certain temps, il a continué (malgré des critiques exprimées par certains groupes féminins) un petit projet d'aide à la recherche sur un vaccin contraceptif en Inde, mais cette initiative est maintenant terminée, et ses travaux dans le secteur de la santé sont effectués à contrat³. On pourrait espérer qu'une organisation prestigieuse comme le Centre interviendrait au moins à un niveau minimal dans le domaine de la population en tant qu'élément clé bien que complexe du développement. Il est fortement conseillé que la nouvelle administration du CRDI réexamine la possibilité de trouver un créneau de recherche convenable dans le domaine de la population dont le Centre pourrait s'occuper, en se basant peut-être sur certaines priorités en matière de recherche cernées à la CIPD et en consultant aussi des démographes canadiens ou des ONG canadiennes concernées.

La politique étrangère du Canada doit faire régulièrement entrer en ligne de compte les conséquences à long terme des transformations démographiques en tant que thème sous-jacent des tendances immédiates et elle doit contribuer davantage à sensibiliser la communauté internationale aux enjeux. Il faut donner et écouter des avertissements pour prévenir des difficultés futures. Tout cela a déjà été dit. Nous recommandons :

- a) que le MAECI et d'autres ministères et organismes, y compris l'ACDI et CIC, incluent régulièrement dans leurs comptes rendus et évaluations de pays et de régions une indication des conséquences politiques, économiques et sociales des tendances probables en matière de population et de migrations. Cela ne se fait pas régulièrement. Il faudrait insister, dans les séances d'orientation à l'intention des nouveaux chefs de mission canadiens, sur l'importance de tenir compte de ces tendances et d'en faire rapport;
- b) que les déclarations ministérielles en matière de politique étrangère et de développement faites par le Canada à l'ONU et dans d'autres tribunes internationales importantes, de même qu'au Canada, soulignent régulièrement l'importance des facteurs démographiques et liés aux migrations. Cela aussi se fait rarement;
- c) que le Canada s'emploie à obtenir qu'il soit fait mention des questions de population et de migrations dans les communiqués des sommets du G-7, du Commonwealth, de la Francophonie, de l'APEC et d'autres groupes multilatéraux et qu'il s'efforce de faire en sorte que les dirigeants qui participent à ces réunions discutent réellement à l'occasion de ces sujets. Cela s'est rarement produit, malgré ce que laissent supposer les textes peaufinés des communiqués;
- d) qu'en dehors des organisations de l'ONU dont la mission principale est axée sur la population ou les migrations, comme le CPD, le Conseil exécutif du FNUAP et le Comité exécutif du HCR, les délégations canadiennes saisissent les occasions de signaler